

CONCLUSION DE VALDIS DOMBROVSKIS

Selon les sondages Eurobaromètres, 6 Européens sur 10 souhaitent que le niveau européen voie ses compétences élargies dans les domaines de la sécurité sociale et de la santé. Actuellement, seule la moitié d'entre eux estime que chacun a une chance de réussir.

Le modèle social européen est particulièrement apprécié. Malgré la diversité de nos histoires et traditions, nous partageons tous l'idée qu'une Europe plus sociale est nécessaire. Il s'agit du principal message exprimé lors du sommet social de Göteborg en novembre 2017, qui doit servir de base à nos réflexions. Nous sommes conscients que l'égalité des chances et des revenus plus équitables conduisent non seulement à des améliorations sociales, mais aussi à des sociétés plus fortes sur les plans économique et politique. Faire converger nos économies et nos systèmes sociaux ne constitue donc pas seulement une priorité, mais aussi une nécessité.

Nous avons l'opportunité de le faire : si nous regardons les perspectives économiques en Europe, nous observons actuellement une croissance économique régulière et généralisée. Les taux de croissance sont les plus élevés de la décennie, avec 2,3% de croissance attendus cette année.

L'investissement augmente, l'emploi est à un niveau record et le taux de chômage est inférieur à celui avant la crise. La part de la population menacée par la pauvreté ou l'exclusion sociale est également retombée aux niveaux d'avant la crise. Les finances publiques s'améliorent. Et notre secteur bancaire est mieux armé et bien capitalisé.

Mais nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. La croissance économique ne conduit pas automatiquement à des améliorations sociales. Depuis la crise, la convergence entre les régions diminue, les tendances sociales sont au mieux contrastées et l'inégalité entre les régions augmente.

Les évolutions mondiales, qui découlent de la combinaison de la technologie et de la mondialisation, mettent une pression supplémentaire sur nos systèmes de sécurité sociale.

La Banque mondiale avait un jour baptisée l'UE la « machine à convergence ». Notre modèle social doit clairement être adapté pour répondre

aux attentes de nos citoyens, pour rendre nos économies plus résilientes à la crise et aux changements auxquels nous devons faire face ; en bref, il faut continuer à faire fonctionner la machine à convergence. Et c'est tout l'enjeu de la réforme de l'UEM.

Il est important de souligner pourquoi la convergence sociale dans l'UE, et notamment dans la zone euro, constitue une priorité :

- Tout d'abord, la crise **a mis à jour les faiblesses existantes** dans nos économies et systèmes sociaux. Elles persistent sous la forme de dettes publiques et privées élevées, d'investissements publics insuffisants et de risques élevés de pauvreté dans certains segments de la société. Et malgré des améliorations visibles des chiffres généraux de l'emploi, la moitié des personnes au chômage sont actuellement des chômeurs de longue durée.
- La crise a également ajouté une **pression budgétaire liée aux tendances démographiques**. Les personnes de plus de 65 ans sont déjà plus nombreuses que celles de 14 ans. Et si l'on projette cette tendance, les coûts de retraite, de santé et de soin de longue durée seront plus élevés et devront être supportés par un nombre de personnes plus faible. D'ici 2060, on comptera seulement deux personnes en âge de travailler pour une personne âgée. Il y a 10 ans, le ratio était de 4 pour 1.
- De plus, la crise a souligné **l'inégalité de certains éléments de nos systèmes de sécurité sociale et de nos marchés du travail**, qui se révélaient très axés sur les *insiders* et fournissaient une protection juridique limitée aux *outsiders*.

Parallèlement, nous allons être confrontés à plusieurs **nouveaux défis** :

- La robotisation et la numérisation rendent possibles de **nouvelles formes de travail**. Cela implique davantage de choix dans la carrière professionnelle : si aujourd'hui on exerce un ou deux emplois à l'échelle d'une carrière, la norme sera peut-être de changer plus de 10 fois d'emploi. Par ailleurs, cela permet de travailler de manière indépendante. Mais l'augmentation de l'insécurité et des inégalités constitue un risque évident, dans la mesure où la protection sociale et le dialogue social ne sont pas autant développés dans ces nouvelles formes d'emploi.
- La **polarisation de l'emploi** constitue un autre risque : la concurrence

mondiale et les nouvelles formes d'emploi, créées essentiellement dans le secteur des services, requièrent de nouveaux types de compétences ; ceux qui ne les maîtrisent pas pourraient être écartés de la concurrence, qu'elle soit étrangère ou technologique. Au-delà des défis de productivité bien connus de l'Europe, une nouvelle rupture menace d'apparaître au niveau de ce que l'OCDE appelle « l'articulation productivité-inclusivité », avec une inégalité croissante *entre* les entreprises des différents secteurs, mesurée par la croissance de leur productivité, et *au sein* des entreprises, entre les emplois très qualifiés et ceux faiblement qualifiés.

- Enfin, nous voyons aussi des sociétés avancées remonter la barre des **attentes des citoyens en matière de droits sociaux**, qui souhaitent par exemple combiner carrière et qualité de vie élevée.

Parallèlement, nous devons penser et agir de manière positive. Si grands soient les défis, n'oublions pas que toutes les évolutions, même minimes, constituent de bonnes nouvelles : les citoyens vivent plus longtemps, en meilleure santé, et ont davantage d'opportunités et d'options en ce qui concerne leur vie et leur carrière. Certains aspects de la mondialisation et de la technologie sont en outre stimulants pour notre économie.

Dans un monde numérique, innovant et ouvert, le progrès économique et social représente les **deux faces d'une même médaille**. C'est dans ce type de convergence que nous devons investir : celle qui relève de considérations à la fois économiques et sociales.

Les efforts visant à rendre la croissance plus inclusive ont été davantage soutenus au cours des dernières années. L'UE développe actuellement le cadre de **gouvernance et les instruments** nécessaires pour y parvenir.

Voici quelques étapes cruciales dans cette direction.

Avec la proclamation du **Socle européen des droits sociaux**, nous sommes convenus d'une voie visant à améliorer la convergence sociale en nous fondant sur des droits. Il s'agit d'une approche reposant sur des normes sociales élevées, qui s'appliquent de manière à moderniser nos systèmes d'emploi et de protection sociale.

Bien sûr, le test réel repose dans sa mise en œuvre, qui relève d'une responsabilité conjointe des institutions européennes, des États membres, des partenaires sociaux et autres parties prenantes.

Le Semestre européen constitue un autre instrument à notre disposition pour promouvoir la convergence sociale vers le haut.

Il soutient la réalisation d'objectifs communs en ciblant les réformes les plus urgentes au niveau national. En **intégrant le Socle européen des droits sociaux dans ce processus**, nous focalisons les esprits et les efforts des États membres sur les questions sociales les plus urgentes, telles que les éventuelles lacunes en termes de niveaux de compétences, les mauvais résultats des politiques actives sur les marchés du travail ou dans les systèmes éducatifs, et l'exclusion sociale des segments les plus faibles de la société.

L'analyse de ce nouveau **tableau de bord social** montre naturellement une grande variété de situations sociales. Et c'est précisément le sujet clé : il permet une approche ciblée, répondant à des besoins et possibilités spécifiques au pays en question, tout en encourageant les efforts de réforme sociale de tous dans la bonne direction.

Cela nous permet également d'**identifier les défis et succès spécifiques à l'UEM**. Nous observons par exemple une amélioration des indicateurs en matière d'emploi et de garde d'enfants dans les pays de l'UEM, malgré les difficultés évidentes liées à la crise, alors que l'impact des transferts sociaux semble s'atténuer et que les inégalités de revenus avaient augmenté.

Outre les réformes nationales ciblées, l'action au niveau de l'UE peut aussi contribuer à créer des opportunités d'emploi et à améliorer les normes sociales dans l'UE.

C'est pourquoi la priorité, dans le cadre du Semestre européen, a été de modifier les règles européennes relatives à la **mobilité au travail**, de réviser le **mécanisme de coordination des systèmes de sécurité sociale**, et de proposer la création d'une **autorité européenne du travail**, qui soutiendra les autorités nationales, les individus et les employeurs pour gérer plus efficacement le travail transfrontalier.

D'autres propositions législatives européennes, sur la **conciliation travail-vie personnelle** ou des **conditions de travail transparentes et prévisibles** par exemple, ainsi que la recommandation sur **l'accès des travailleurs salariés et non-salariés à la protection sociale** peuvent nous aider à maintenir l'élan de la convergence sociale.

Nous pouvons également soutenir les efforts de convergence par le biais

d'un financement approprié. C'est d'ailleurs l'objectif des propositions relatives au prochain **cadre financier pluriannuel** que la Commission a ébauchées au cours des dernières semaines :

- Ainsi, la proposition de **Fonds social européen plus** constitue le moyen de traduire nos paroles en actes, en lui octroyant jusqu'à 101 milliards € dans le prochain CFP. Le FSE+ fusionne les fonds et programmes existants, et son intégration devrait nous permettre de nous concentrer davantage sur les domaines en ayant besoin. Nous garantissons un financement à certains groupes clés, comme les jeunes, et affectons les ressources à la promotion de l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté. Pour rendre notre Fonds social européen plus efficace, le lien avec les priorités du Semestre européen et les recommandations spécifiques par pays est également renforcé.
- Cela est complémentaire de notre **Programme d'appui aux réformes**, qui octroiera une assistance technique et financière aux États membres pour la mise en œuvre des réformes. Il existera trois outils dans le cadre de ce Programme d'appui aux réformes, avec un budget total de 25 milliards €. (i) Tout d'abord, l'outil d'aide à la mise en place des réformes offre un soutien financier aux États membres pour la mise en œuvre des réformes adoptées. (ii) Ensuite, le programme continuera à fournir un soutien technique pour la conception et la mise en place des réformes dans les États membres, et nous constatons une forte demande des États membres à cet égard, d'où notre proposition d'augmenter son financement. (iii) Troisièmement, nous proposons un mécanisme de soutien à la convergence pour octroyer un soutien aux États non-membres de la zone euro qui prennent des mesures concrètes pour la rejoindre.
- La révision du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation nous permettra de réagir aux profonds changements sociaux engendrés par les évolutions et chocs dans l'économie mondiale, avec une proposition de budget de 1,6 milliard €. Grâce à une simplification de la procédure et une baisse du seuil, qui permettront de réduire de moitié les 500 licenciements actuels, le FEAM sera plus efficace et profitera à davantage d'entreprises, notamment des PME.
- Dans le contexte de cette réforme de l'UEM, nous avons aussi présenté notre proposition de **Mécanisme européen de stabilisation des investissements**. L'investissement public est souvent le premier à être

diminué en cas de tension sur les budgets publics, ce qui a des conséquences économiques et sociales fortes, et potentiellement à long terme. Un mécanisme de stabilisation des investissements contribuerait à stabiliser les niveaux d'investissement et à faciliter une reprise économique rapide, agissant en complément du rôle des stabilisateurs automatiques nationaux existants. Notre proposition s'adresse aux pays de la zone euro, mais aussi à ceux participant au mécanisme de change européen II, comme l'a précisément souligné M. le Ministre, ces pays ne pouvant utiliser le taux de change comme un outil de politique monétaire. Des prêts pouvant atteindre 30 milliards € seraient mobilisés et associés à une bonification d'intérêts pour couvrir les coûts. Des critères stricts relatifs à des politiques macroéconomiques et budgétaires saines seront aussi définis pour inciter à l'exercice de budgets responsables, et ainsi fournir une sorte d'amortisseur en cas de choc externe.

Dernier point, mais non des moindres, je voudrais souligner l'importance que nous avons accordée au **dialogue social** dans le cadre de ce processus de réformes structurelles. Nous nous sommes engagés à discuter avec les partenaires sociaux, dès lors que des décisions clés doivent être prises, pas seulement sur les traditionnelles questions « sociales » mais pour tout ce tableau de bord. Et j'espère que nous respecterons cette promesse.

L'engagement des partenaires sociaux est crucial pour avoir la meilleure idée possible des réformes nécessaires et de leur faisabilité, et pour améliorer leur appropriation lors de la mise en place. C'est pourquoi nous ne cessons de transmettre un message en ce sens aux gouvernements nationaux et même régionaux, et faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir en pratique la capacité des partenaires sociaux à se développer.

Il est également vrai que même les meilleures propositions sur le papier risquent de rester lettre morte s'il n'existe pas de base large pour les concrétiser. Le dialogue social constitue un élément clé pour donner une véritable dimension sociale à notre UE, et plus spécifiquement à l'UEM.

Avant de conclure, laissez-moi dire quelques mots sur la gouvernance, en citant un récent rapport de l'OCDE « Opportunities for All ». Ce rapport décrit les défis sociaux auxquels sont confrontées les économies très développées, et insiste particulièrement sur ce point : « *La complexité de l'agenda de la croissance inclusive soulève d'importants défis en termes*

de gouvernance, dans la mesure où il faut réduire la fragmentation des politiques et intégrer les mécanismes institutionnels pour concevoir des mesures politiques cohérentes et les mettre en œuvre plus efficacement ». C'est précisément ce que le parachèvement de l'UEM cherche à obtenir : permettre une meilleure gouvernance, une coordination plus forte des politiques, et un meilleur soutien pour s'assurer que les réformes convaincantes sont effectivement mises en place.

Au fil des années, nous avons renforcé notre système de gouvernance économique. Nous avons rationalisé le Semestre européen en réduisant le nombre de recommandations pour les rendre plus efficaces. Nous avons pleinement pris en compte la dimension de la zone euro. Et nous avons accordé une attention particulière aux performances sociales des pays. Et c'est la direction dans laquelle, je pense, nous devons continuer à avancer.

Le potentiel économique et social en Europe est immense. L'ouverture et la compétitivité de nos économies continue à attirer les investisseurs et les partenaires du monde entier. Notre stabilité et notre cohérence sociale font partie de nos facteurs d'attractivité.

Nous devons focaliser nos esprits et nos efforts à tous les niveaux pour rendre la croissance plus inclusive et utiliser la fenêtre d'opportunité actuelle pour redoubler d'efforts afin de préparer les défis de demain, et cela passe aussi par le parachèvement de l'agenda de l'UEM.

Valdis Dombrovskis, vice-président de la Commission européenne